

Parlement francophone bruxellois

(Assemblée de la Commission communautaire française)

Séance plénière

Vendredi 5 décembre 2014 - 9 h 30 et 14 h 00 Rue du Lombard, 69 - Salle des séances plénières du Parlement bruxellois

Ordre du jour

1. Communications

2. Prises en considération

- 2.1. de la proposition de résolution visant à encourager les victimes d'agressions sexuelles à porter plainte, déposée par Mme Viviane Teitelbaum et Mme Marion Lemesre 009 (2014-2015) n° 1
- 2.2. de la proposition de décret modifiant le décret du 17 mars 1994 de la Commission communautaire française portant création de l'Institut bruxellois francophone pour la Formation professionnelle, déposée par M. Michel Colson, Mme Catherine Moureaux et M. Hamza Fassi-Fihri 010 (2014-2015) n° 1

3. Interpellations

- 3.1. de M. Gaëtan Van Goidsenhoven adressée à Mme Fadila Laanan, ministreprésidente en charge de la Culture, concernant le subside accordé au Théâtre Royal de la Monnaie
- 3.2. de Mme Fatoumata Sidibé adressée à Mme Cécile Jodogne, ministre en charge de la Santé, concernant la progression du risque de transmission du VIH
- 3.3. de Mme Barbara d'Ursel de Lobkowicz adressée à Mme Cécile Jodogne, ministre en charge de la Santé, concernant l'impact de la consommation de viande sur la santé et les mesures prises afin de la réduire
- 3.4. de Mme Zoé Genot adressée à Mme Cécile Jodogne, ministre en charge de la Santé, concernant les inquiétudes du secteur de la promotion de la santé
- 3.5. de Mme Fatoumata Sidibé adressée à Mme Céline Fremault, ministre en charge de l'Action sociale et de la Famille, concernant la lutte contre les violences faites aux femmes

4. Questions orales

- 4.1. de M. Serge de Patoul adressée à Mme Fadila Laanan, ministre-présidente en charge de l'Enseignement, concernant la formation du corps enseignant à l'éducation des élèves à besoins spécifiques
- 4.2. de M. André du Bus de Warnaffe adressée à Mme Cécile Jodogne, ministre en charge de la Santé, concernant le déploiement des maisons médicales
- 4.3. de Mme Mahinur Ozdemir adressée à Mme Céline Fremault, ministre en charge de l'Action sociale et de la Famille, concernant l'aide à domicile des aînés à renforcer

5. Question(s) d'actualité

(Conformément à l'article 89.4 du Règlement, les questions d'actualité doivent parvenir à la présidence au plus tard à 9 h 00)

fixées à 12 h 00.

Les membres sont priés de se munir des documents qui leur ont été adressés (ceux-ci peuvent être consultés sur le site internet du Parlement dans la mesure de leur disponibilité)

Toute information complémentaire peut être obtenue au 02.504.96.21